



Formation

Développer la coopération entre entrepreneur-es #1 : expérimenter un accélérateur de projet en visio

Lors d'un accélérateur de projet, un groupe aide une personne à avancer dans son projet ou ses pratiques, en suivant un processus structuré étonnant d'efficacité. En CAE, la mise en place de ces ateliers favorise la circulation des idées et développe la coopération entre entrepreneur-es. La démarche outillée et auto-apprenante présentée dans ce module peut être approfondie en 4 demi-journées.

Objectifs

- Se sensibiliser à l'animation d'un accélérateur de projet en participant à un atelier en visio. En posant des questions ou en contribuant.
- Identifier les ressources et conditions favorables pour mettre en place un dispositif d'ateliers au sein d'une CAE ou d'un collectif.

Public

- Dirigeant-es et membres d'équipe support de CAE
- Entrepreneur-es dont l'activité relève de la formation ou du conseil et/ou souhaitant acquérir des compétences et des outils pour développer la coopération au sein d'un collectif

Contenus

Participation à un atelier en visioconférence

- Accueil et prise en main de l'outil de visio utilisé (Zoom)
- Présentation du cadre de sécurité et du déroulé
- Animation des 7 séquences de l'atelier (reformulation, contribution...)

Débriefing et sensibilisation à l'animation

- Posture de co-développement professionnel / pouvoir d'agir
- Conseils pour l'animation d'accélérateur de projet/explorateur d'idée
- Emergence et préparation de questions, avant ou durant les ateliers

Repérage des conditions d'essaiage

- Brainstorming sur les objectifs, les potentiels et les limites des ateliers
- Identification des ressources et conditions favorables en CAE

Méthode pédagogique, pré-requis et évaluation

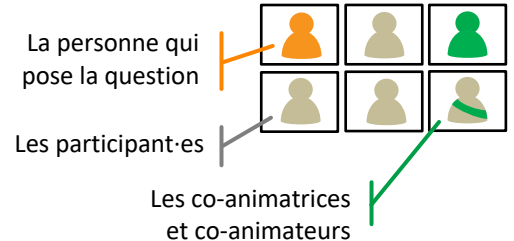
- Méthodologie participative et expérientielle issue de l'éducation populaire, du co-développement professionnel et du design thinking.
- Fiches pratiques de l'école buissonnière de la créativité CC-BY-SA
- Pré-requis : prise en main de l'outil de visioconférence Zoom (groupe d'entraide mis en place selon les besoins suite au questionnaire initial).
- Evaluations à chaud / à 3 mois avec, sur la base du volontariat, des retours d'expériences partagés : c@rte postale, visio auto-gérées.

Intervenant

François Jousserandot. Entrepreneur associé à 3BIS, CAE grenobloise. Formateur-consultant depuis 25 ans auprès d'équipes et d'entrepreneur-es de l'économie sociale et solidaire, plus d'info dans la [fiche associée](#).

Organisation

Mardi 2 juin 9h-12h30 – Autre date envisageable sur demande.
3h30 en visio dont 30 min de pauses café / échanges / sport d'intérieur...



Coût de la formation

Pour les coopératives adhérentes de Copéa, prix de vente : 90 € HT la formation (TVA au taux plein en sus)

Pour les structures non adhérentes :
Prix de vente : 150 € HT la formation (TVA au taux plein en sus)

Copéa est organisme de formation enregistré sous le n° 82 26 016 19 26. Organisme référencé dans le Datadock.



Une **convention de formation** sera signée à l'inscription. Une fois la convention faite, aucune rétractation ne pourra être acceptée. Faute de 5 inscrit-es 10 jours avant le début de la formation, celle-ci sera annulée. Les jours d'absence ne seront déduits qu'en cas de maladie attestée par un certificat médical. En cas d'absence non justifiée les journées retenues seront facturées. Si la convention spécifie une facturation directement à l'organisme de financement de l'employeur, ces journées d'absence seront facturées à l'employeur.

Renseignements et inscription

Programme complet et dossier d'inscription sur demande auprès de Caroline Lacoëntre secretariat@copea.fr.
Responsable pédagogique : Paolo Serra (formateur et gérant de la CAE Alteractifs) pserra@alteractifs.org

Présentation des formations :

Les formations proposées par Copéa s'adressent aux dirigeant-es, équipes support et entrepreneur-es des CAE.